

Lestelle-Bétharram



Photos MM Lablée et Rosset

Bulletin municipal
Décembre 2014

SOMMAIRE

<i>Le mot du Maire</i>	<i>pages 1/2</i>
<i>Le mot du rédacteurqui est devenue une rédactrice</i>	<i>page 3</i>
<i>Comptes rendus des séances du Conseil municipal</i>	<i>pages 4/8</i>
<i>Les Commissions</i>	<i>pages 9/15</i>
<i>En collaboration avec la Communauté des Communes</i>	<i>pages 16</i>
<i>La vie des Associations</i>	<i>pages 17/27</i>
<i>L'odyssée Flamenco</i>	<i>page 28</i>
<i>C'est arrivé près de chez vous</i>	<i>page 30</i>
<i>Vie Pratique</i>	<i>pages 31</i>
<i>Numéros utiles</i>	<i>page 32</i>
<i>Etat civil</i>	<i>page 33</i>
<i>Un peu de poésie</i>	<i>page 34</i>

LE MOT DU MAIRE

La création d'un centre de loisirs intercommunal, proposée dans notre programme électoral, répond à une demande exprimée par de nombreuses familles des villages de Lestelle-Bétharram, Montaut et Igon.

Cette structure qui va bientôt se mettre en place dans les locaux de la maison ARCOS entre Lestelle-Bétharram et Montaut, permettra d'accueillir les enfants des trois communes pendant les vacances scolaires. Vous lirez dans ce bulletin le détail de l'organisation du fonctionnement et du financement du projet.

C'est un bel exemple de coopération intercommunale qui va faciliter la vie des familles dans nos villages.

Je tiens à saluer le travail effectué par l'Association PINOCCHIO autour de sa Présidente Monique DUHOURCAU, pour s'approprier et porter le dossier administratif auprès de la Caisse d'Allocations Familiales.

Je remercie l'Association LA PYRÉENNE et la Congrégation des Pères de BÉTHARRAM qui acceptent de mettre à disposition les locaux du bâtiment ARCOS grâce à un bail locatif.

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires la commission des affaires scolaires, autour de Sabine MAGENDIE a mis en place une organisation proposant aux écoliers, quatre jours par semaine de 15 h 30 à 16 h 30, des activités variées animées par des prestataires rémunérés, mais aussi par des bénévoles grands-parents ou parents d'élèves. Ces animations rencontrent un grand succès auprès des enfants qui en apprécient la pédagogie créative et le côté ludique.

Bravo et merci à tous ceux qui s'investissent dans la gestion et l'organisation de ces activités.

La Communauté de Communes a pris l'initiative de créer des parcours de découverte et d'explications du patrimoine de nos bastides. C'est une action importante de la politique communautaire qui va améliorer l'attractivité touristique de notre Commune et du territoire, et s'ajouter à d'autres projets d'envergure comme la création du véloroute.

Dans notre village, plusieurs chantiers importants vont s'ouvrir prochainement : réfection de la toiture et de la façade de l'église Saint-Jean, finalisation des travaux du chemin du Chèze, continuation du programme de voirie. Ces travaux sont indispensables pour l'entretien du patrimoine communal.

J'espère que l'Année 2015 sera porteuse de Bonheur et d'Harmonie pour chaque foyer Lestellois.

Au nom du Conseil Municipal, je souhaite la bienvenue aux nouveaux gérants du camp de tourisme, à tous les nouveaux résidents et une très Bonne Année à tous.

Jean-Marie BERCHON

LE MOT DU REDACTEUR

Voilà, la page est tournée, une année s'est envolée... entraînant dans son sillage, sa cohorte de joies et de peines, d'espoirs ou de regrets...

Le temps a passé si vite ! Mais que de bons moments ! Nos associations ont toutes fait preuve d'une activité sans faille, et tous les bénévoles se sont dépensés sans compter Le sport bien sûr, toujours à l'honneur, l'association des parents d'élèves bien présente pour « nos chères têtes blondes », l'Etoile Joyeuse, pour nos aînés, la pétanque, le petit Pinocchio qui ne demande qu'à grandir, et le flamenco pour nous évader !

Et pour notre village, le travail sans relâche de votre maire et ses conseillers.

Les chemins et les rues reprennent vie, les activités périscolaires ont un franc succès, notre terrain de sport a mis son habit de fête près de ses nouveaux vestiaires, et le patrimoine de notre bastide est valorisé par un parcours pédestre fléché.

Il reste bien sûr, bien des réalisations à poursuivre, bien des activités à développer, Et c'est grâce à vous, avec vous que nous allons poursuivre cette année 2015 pour qu'il fasse bon vivre dans notre beau village.

Je souhaite que cette année vous soit douce et gaie, pleine d'espoir et de projets à réaliser.

Bonnes fêtes à tous,

Monique DUHOURCAU

Ah ! j'oubliais ! Avez-vous des nouvelles des hôtels à insectes que nous espérions voir réalisés ???

Hâtez vous car le printemps n'est pas si loin !... et nos bestioles les espèrent !

Séance du 11 Juillet 2014

Tous les Conseillers Municipaux sont présents, à l'exception de Mme PARIER qui a donné procuration à M BERCHON et de M DE SOUSA qui a donné procuration à Mme DUHOURCAU.

Secrétaire de séance : M GRACIAA

Le compte rendu sommaire de cette séance a été affiché le 17 juillet 2014 en exécution de l'article L.2121-25 du CGCT.

1 - Programme de voirie 2014:

Le Conseil municipal arrête le programme de voirie 2014 restant à réaliser, à savoir :

- Rue Peyrounat pour un montant de 31.128,00 €.
- Chemin Cérille pour un montant de 6.787,20 €.

2- Délibérations budgétaires :

Budget communal : Les crédits sont ajustés pour permettre le paiement des travaux de voirie, la réalisation des écritures d'amortissement, l'installation d'une rampe d'accès handicapés à l'école.

Budget d'assainissement : Ajustement des dépenses imprévues.

Budget Camp de Tourisme : Ajustement des crédits pour la réalisation des travaux suite aux inondations.

Annulation dette : Suite à une décision de justice le Conseil émet un avis favorable à l'annulation d'une dette d'eau et d'assainissement.

Travaux de renforcement de réseaux : le Conseil fixe à 5 ans la durée d'amortissement.

Etudes : le Conseil fixe à 1 an la durée d'amortissement des frais d'études.

3- Nouveaux rythmes scolaires :

Les représentants des communes de Lestelle-Bétharram, de Montaut et parfois d'Igon se réunissent tous les quinze jours pour mettre en place les activités périscolaires de l'année à venir. Ces activités débuteraient dès la fin septembre et se dérouleraient dans la tranche horaire allant de 15 h 30 à 16 h 30, les lundis, mardis, jeudis ou vendredis. Dans l'heure suivante, les mêmes activités seraient proposées aux élèves de la commune de Montaut pour partager si possible le coût des déplacements des intervenants.

A ce jour, quatre activités pourraient être proposées suivant leur niveau aux enfants de l'école publique parmi les suivantes:

- Histoires de marionnettes
- Création d'enseignes
- Contes acoustiques
- Musique et chant
- Activités sportives
- Histoire de l'art.

Au vu des premiers devis dont nous disposons, le coût moyen de chacune de ces activités se situerait aux alentours de 600 €.

D'autres pistes sont explorées faisant appel à des bénévoles. Citons pour l'exemple : des activités en anglais, du secourisme, de l'écologie, des jeux de société, ...

Un règlement sera établi et un forfait de 1 € par semaine serait demandé aux familles.

4 - Déclarations d'intention d'aliéner :

Le Conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente des propriétés sises rue Mal Leclerc, rue Delettre, chemin Lihours et chemin Esmoule.

Séance du 26 septembre 2014

Tous les Conseillers Municipaux sont présents, à l'exception de Mme DUHOURCAU qui a donné pouvoir à Mme MAGENDIE et de M CAPDEBOSCQ qui a donné procuration à M BERCHON.

Secrétaire de séance : M GRACIAA

Le compte rendu sommaire de cette séance a été affiché le 3 Octobre 2014 en exécution de l'article L.2121-25 du CGCT.

Adoption à l'unanimité du PV du 11 juillet 2014.

1- Travaux de voirie pour 2014

Suite aux intempéries, trois routes ou chemins ont subi des dommages conséquents : Esmoule , Arzagot, Chemins ruraux .

En attente des subventions sollicitées à la suite des intempéries, le Conseil décide de modifier ses priorités pour 2014 et les reporte sur :

La rue Peyrounat : 31.451,28 € TTC.

Le Chemin Esmoule. : 3.976,20 € TTC.

Unanimité

2- Toiture de l'Eglise.

Le toit de l'église du village doit être remis en état.

Un appel d'offre sera lancé et le cahier des charges établi par le service technique de l'APGL.

Les subventions attendues du département sont de l'ordre de 25%.

Le Conseil sollicite une subvention de l'Etat au titre de la réserve parlementaire et de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

Unanimité

3- Avenants pour les vestiaires

Les avenants concernent quelques modifications par rapport au projet initial pour un montant total de 2.323,76 € TTC.

Unanimité

A noter que quelques travaux supplémentaires se sont greffés au projet : une tranchée pour l'alimentation en gaz, du terrassement aux alentours, des accessoires pour l'évacuation des eaux pluviales, le tout pour un montant de 9.000 € TTC.

4- Finances

- a) Des ajustements de crédits sont votés sur le budget principal (**une abstention**), du Camp de Tourisme (**unanimité**) et du service d'assainissement (**unanimité**).

- b) Le Conseil fixe la participation des parents aux activités payantes à 1 € par semaine pour le premier enfant et 0.5 € pour le second
Unanimité

5- Taxe d'électrification

Le conseil accepte le reversement de cette taxe à la Commune.

Unanimité

6- Ligne de trésorerie.

La Caisse d'Epargne sera sollicitée pour renouveler la ligne de trésorerie accordée les années antérieures à hauteur de 50.000 €.

Unanimité

Séance du 17 Octobre 2014

Tous les Conseillers Municipaux sont présents, à l'exception d'I. PARIER, A. GRACIAA, M. MARTELL qui ont donné pouvoir.

Secrétaire de séance : M DUHOURCAU

Le compte rendu sommaire de cette séance a été affiché le 23 Octobre 2014 en exécution de l'article L.2121-25 du CGCT

Adoption à l'unanimité du PV du 26 Septembre 2014.

I Finances

- a) Amortissements des biens pour les budgets annexes d'eau, d'assainissement et locaux commerciaux : Une durée est fixée pour chaque type de bien.
- b) Délibérations budgétaires modificatives : Ajustements des imputations budgétaires sans modification du montant des crédits.
- c) Centre de loisirs Pinocchio : En 2014, 214 journées de présence au centre aéré pour les enfants de Lestelle-Bétharram. Il est alloué une subvention supplémentaire de 350 €.

Résumé de l'action en cours pour l'ouverture du centre aéré toute l'année dans les locaux de la maison ARCOS. Discussion sur le montant de la participation de la commune au prix journée (les mercredis et les vacances). Affaire à suivre.

- d) Participation communale aux travaux du Syndicat mixte du bassin du Gave de Pau : Elle est fixée à 2.152,80 € pour l'intervention sur le ruisseau Batcrabère.

Approbation à l'unanimité

II Syndicat d'Energie des PA. : Approbation de la modification des statuts.

Approbation à l'unanimité

III Forêt communale : Report des coupes de bois.

Approbation à l'unanimité

IV Questions diverses

- a) Demande de renouvellement de l'appellation « commune touristique ».

Approbation à l'unanimité

- b) Centre de gestion 64 : accueil de deux nouveaux postulants.

Approbation à l'unanimité

Séance du 6 novembre 2014

Tous les Conseillers Municipaux sont présents

Secrétaire de séance : M Alain GRACIAA

Le compte rendu sommaire de cette séance a été affiché le 10 novembre 2014 en exécution de l'article L.2121-25 du CGCT.

Adoption à l'unanimité du PV du 17 Octobre 2014.

1. Plan d'action des risques professionnels.

Nathalie SANSGUILHEM (assistant de prévention) et Jean-Marc LADESBIE (référent) ont établi le document d'évaluation des risques professionnels qui liste les tâches accomplies par les employés communaux et des risques afférents et qui propose un plan d'action pour assurer la santé et à la sécurité au travail. Ce document est évolutif.

Unanimité

2. Convention avec le CDG 64 sur la prestation « Santé au travail ».

Le montant de cette prestation s'élève à 50 € par an et par employé adhérent à ce service.

Unanimité

3. Création poste d'attaché :

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées par la secrétaire de mairie, le Maire propose au Conseil municipal la création d'un emploi d'attaché en remplacement de celui de secrétaire de mairie.

Unanimité

4. Rapport annuel service eau et assainissement :

Le Maire nous communique le rapport annuel des services de l'eau et de l'assainissement pour l'année passée.

Aucune anomalie n'est signalée sur l'ensemble des analyses effectuées.

Unanimité

5. Organisation de la cantine scolaire.

Le service de cantine scolaire va être réorganisé pour libérer du temps aux agents en charge de la cantine et permettre un renfort du service technique. Les repas seront achetés aux cuisines de la maison de retraite dont on sait la qualité égale à celle des repas précédemment servis (Cuisine familiale, circuit court en liaison chaude). Le prix du repas reste inchangé.

Ce principe est adopté à l'**unanimité**.

6. Délibération Budgétaire Modificative :

Elle permettra d'acquérir les containers permettant le transport repas entre la maison de retraite et la cantine scolaire.

Unanimité

7. Camp de tourisme

Comme convenu, le gérant ayant effectué des travaux aux sanitaires du camp de tourisme, le loyer 2014 sera réduit de 3.500 € HT.

Le contrat de location du camping arrive à échéance au 31 décembre. Le Gérant, faisant valoir ses droits à la retraite, ne demandera pas le renouvellement de son contrat de gérance. Un appel à candidature vient d'être publié.

Unanimité

Les Commissions

COMMISSION VOIRIE

- ❖ Le 3 août 2014 des pluies torrentielles ont entraîné des débordements de ruisseaux et endommagé les chemins communaux d'Esmoule et d'Arzagot. Les travaux de réfection, en partie subventionnés par le Département, sont terminés pour le chemin Esmoule, et seront réalisés prochainement pour le chemin d'Arzagot.
- ❖ Au chemin du Chèze, les promeneurs peuvent s'apercevoir que les travaux d'enrochement commandités et payés par le Syndicat du Gave sont terminés. Remarquable travail qui nous permet de programmer la réfection du revêtement de ce chemin pour début 2015. Les travaux, à la charge de la Commune, sont subventionnés à hauteur de 72 % par une dotation de solidarité de l'Etat.



- ❖ La rue Peyrounat a retrouvé un revêtement de qualité grâce à la réalisation d'un enrobé neuf. Un ralentisseur a été mis en place pour sécuriser la circulation dans cette rue.

DU COTÉ DE L'ENVIRONNEMENT...

C'est tout juste mise en place, que la Commission Tourisme et Environnement s'est mise au travail pour étudier la remise en état de l'aire de jeux située au Parc des Sports et envisager la réfection des plantations autour du monument aux morts.

C'est ainsi que l'aire de jeux qui a été très endommagée par les inondations, a vu arriver de nouvelles installations pour les petits, bien sûr, mais aussi une table de ping-pong qui semble fort appréciée et utilisée par nos ados et même jeunes adultes... Il reste encore bien à faire pour améliorer ce site, cher aux Lestellois.

Le monument aux morts nécessitait également qu'on lui donne un air de renouveau. Les sapinettes malades et devenues trop envahissantes ont été arrachées. Des plantes et petits arbustes vivaces les ont remplacés, le tout agrémenté par des graviers blancs et des fleurs annuelles.

Des améliorations restent bien sûr à apporter à l'embellissement de notre village et nous continuerons à y travailler.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



Recueillement, souvenirs, hommage des enfants chantant la Marseillaise, et apéritif convivial.

UNE JOURNEE POUR NETTOYER LES BERGES DU GAVE

Le 4 octobre dernier, 130 personnes équipées de bottes et de gants se sont retrouvées à 9h30 au Pont des Grottes pour participer à l'opération de nettoyage des berges de notre Gave. Cette journée fut à l'initiative des communes de Lestelle-Bétharram, Montaut et Saint-Pé de Bigorre en collaboration avec les clubs de Rafting (*Ohlala Eaux Vives, Evasi'eau, Traqueurs de Vagues*), la Base Nautique de Saint-Pé de Bigorre et l'association *Surf Rider Fondation de Biarritz*.

Cette journée a nécessité une importante organisation logistique et de moyens. Les réseaux sociaux, la presse, les radios ont relayés l'opération et un reportage a été diffusé sur France 3 national.

Une dizaine d'équipes de bénévoles se sont réparties le long des 2 rives du Gave entre les vieux ponts de Saint-Pé de Bigorre et de Lestelle-Bétharram, soit 10 km. Les clubs de Rafting ont généreusement mis à disposition leurs embarcations et l'encadrement. Une météo estivale et une ambiance fraternelle ont rendu le travail des volontaires moins ingrat. A midi, tout ce petit monde s'est retrouvé autour d'excellentes grillades et de boissons fraîches avant de reprendre la collecte jusqu'à 17 heures.



Avec les crues de 2012 et 2013, ce sont 10 000 à 30 000 tonnes de déchets de la décharge de Beaucens qui ont été emportés par les eaux du Gave, s'accumulant sur les berges jusqu'à l'embouchure de l'Adour et polluant ainsi 200 Km de rivière. La déchetterie est aujourd'hui sécurisée mais la pollution est là.

Le spectacle était désolant ; des milliers de lambeaux de plastiques accrochés à la végétation ou enlisés entre les galets. Au total, chaque récoltant a rempli 3 à 4 sacs de 50 litres. Ils ont rapporté également des objets aussi incongrus que des pneus, des morceaux de ferraille, des câbles, du verre, des sommiers, des carcasses de cycle... Preuve que la décharge n'est pas seule responsable, loin s'en faut. Ces déchets collectés ont rempli 7 bennes.

Voici le commentaire d'une participante : « - *Cette action ponctuelle doit marquer les esprits mais ce serait bien que tous ceux qui se promènent le long du gave prennent un sac-poubelle avec eux pour nettoyer un peu lors de leurs balades tout au long de l'année* ».

La section envisagée n'est pas totalement dépolluée. Une nouvelle journée est programmée pour le mois de mars 2015 avant la fonte des neiges. Notre gave a besoin de bonnes volontés, rejoignez ce mouvement citoyen et écologique. Pour suivre l'actualité, connectez-vous sur Facebook et retrouver le collectif « *le plastique ça me gave* ». Des affiches et des tracts seront également distribués.

Ramasser les déchets est un geste citoyen mais veillez à ne pas jeter à terre nos papiers d'emballage, capsules de bière, mégots... c'est encore mieux. Pensons à notre avenir et à celui de nos enfants.

Vitesse de dégradation :

- Mégot de cigarette : de 1 à 2 ans Filtre de cigarette : 1 à 5 ans
(un mégot est susceptible, à lui seul, de polluer 500 litres d'eau)
- Papier de bonbon, Chewing-gum : 5 ans
- Ticket de bus : environ 1 an



COMMISSION SPORTS

Le foot a de nouveaux vestiaires !...

Rappelez-vous le terrain de sport inondé par les dernières crues !.... Regardez la pelouse d'un beau vert que l'on foule aujourd'hui et les nouveaux bâtiments des vestiaires !

Ils abritent 4 vestiaires-douches, un vestiaire arbitres, un foyer et une infirmerie.

Le sénateur Georges LABAZÉE, au côté de Christian PETCHOT-BACQUÉ et de notre maire, a coupé le ruban symbolique d'inauguration de ces locaux rappelant « la place importante tenue par la pratique sportive dans le développement des territoires et le lien social ».

En effet, l'Entente du Piémont, regroupant Lestelle-Bétharram, Montaut et Asson, sous la présidence de Carlos OLIVEIRA a accédé à la 2^{ème} division du district au terme de sa première saison. On y joue à 7, à 11, et il existe une école de foot. L'avenir du ballon rond sur notre stade est donc assuré, grâce à tous ceux qui ont permis cette continuité sportive.

Jean-Marie BERCHON remercie aussi tous ceux qui ont travaillé à la réalisation de ce projet, architecte, entreprises, l'Etat, le Conseil Général et le Conseil Régional pour l'aide financière apportée et se montant à 70% de l'investissement. La commune s'est acquittée des 30% restant.

Ainsi, au-delà de l'usage courant, cet équipement pourra recevoir des stages omnisports grâce à la présence des chalets implantés sur notre camping municipal, et accueillir de nombreux clubs pour des rencontres de grande qualité.



COMMISSION SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

... à l'école publique

Pas de souci pour la rentrée 2014/2015 ! ...

Avec un nombre d'élèves en légère hausse (81 cette année) le 4^{ème} poste de professeur des écoles a été maintenu. Ainsi pas de surcharge dans les effectifs des classes.

La réforme des rythmes scolaires s'est mise en place en proposant entre 15h30 et 16h30, des activités périscolaires diverses et variées. Intervenants externes, ATSEM (Pierrette et Caroline) et bénévoles organisent dans l'enceinte de l'école des séances facultatives d'activités (jeux, mosaïque, couture, sports, céramique, initiation à l'histoire de l'art, etc....)



Ainsi, pour ce trimestre, Mme HOLLING pour la mosaïque et T. PERE pour les sports, accompagnent le cycle III.

Pour le cycle II, la couture avec Mme CASTERAN, côtoie la céramique avec Mme GATUING-CLABE..



Enfin, coloriage, collage, découpage, tout est mis en œuvre avec S. MAGENDIE, pour faire découvrir aux petits du cycle I, de façon ludique, les œuvres majeures de l'Histoire de l'Art à commencer par les peintures rupestres des hommes préhistoriques.

A partir de janvier, en complément de ces activités, de nouvelles animations seront proposées.

Pour une bonne organisation, les séances, facultatives rappelons-le, sont soumises à une préinscription et une contribution de 1€ par semaine et par enfant est demandée aux parents. La Mairie prend en charge les coûts supplémentaires.

Alors merci infiniment à tous les parents et grands-parents d'élèves qui donnent de leur temps pour aider au bon déroulement de ces activités, pour le bien-être des enfants.

Bonnes Fêtes de fin d'année.

... à la cantine.

A compter du 1^{er} décembre, le service de la cantine scolaire a été réorganisé pour permettre à Alain DEQUIN de renforcer le service technique. Achetés à la cuisine de la maison de retraite de Bétharram dont on connaît la qualité, les repas sont livrés en liaison chaude. Cette cuisine familiale a été testée et très appréciée cet été par les enfants et encadrants du Centre aéré Pinocchio. Il faut également noter que le prix du repas reste inchangé et que cette nouvelle organisation n'affectera en rien l'équilibre du budget communal.

EN COLLABORATION AVEC LA COMMUNAUTE DES COMMUNES – *Commission Sports et culture*

Dans le cadre de la politique de valorisation du patrimoine, la CCPN a mis en place pour l'ensemble des villages qui en font partie, un parcours de découverte du patrimoine communal.

Une dizaine de panneaux retraçant l'histoire des bastides et de la nôtre en particulier sont disséminés dans le village. Alors, rendez-vous au départ, sur la place Saint Jean, et suivez le guide....

Place Saint Jean (2 panneaux), Eglise Saint Jean (1 panneau), Soum de Castet (1 panneau), La digue (1 panneau), Les sanctuaires (4 panneaux), Les hôtels (1 panneau) et face à l'épicerie, la maison Gervine (1 panneau).

Service Public d'Assainissement Non-Collectif (SPANC)



Vidange de fosse septique sur la Commune de Montaut.

▪ Entretien des dispositifs d'assainissement non-collectif

Depuis le 1^{er} janvier 2014, le SPANC de la Communauté de Communes du Pays de Nay propose un nouveau service aux usagers : la vidange et l'entretien des dispositifs d'assainissement non-collectif. Aucune obligation pour l'utilisateur d'adhérer à ce nouveau service. Le principe, regrouper les demandes d'entretien pour bénéficier d'un tarif plus intéressant avec une garantie sur la qualité de la prestation par le choix d'une entreprise agréée choisie après consultation publique (c'est la société **SOBEP-Lyonnaise des Eaux** qui a été retenue comme mieux-disante par la commission d'appel d'offres pour une période de 2 ans). Un service intéressant, lorsque l'on sait qu'une vidange de fosse est préconisée en général tous les 4 ans et qu'un bac dégraisseur nécessite un entretien régulier tous les 6 mois, pour assurer la longévité de votre installation.

Pour tous renseignements ou toute commande, merci de contacter les techniciens du SPANC de la Communauté de Communes du Pays de Nay par téléphone au **05.59.61.11.82** ou par mail : spanc@paysdenay.fr

La vie des associations



Lestelle Sport Culture Loisir

Sport, culture et loisir en milieu rural

Association affiliée à la FNSMR



Fédération Nationale
Sport en Milieu Rural

La saison 2014 tire à sa fin.

L'été a été consacré principalement au vélo : les plus assidus des cyclos auront parcouru entre 3000 et 3600 kms cette année.

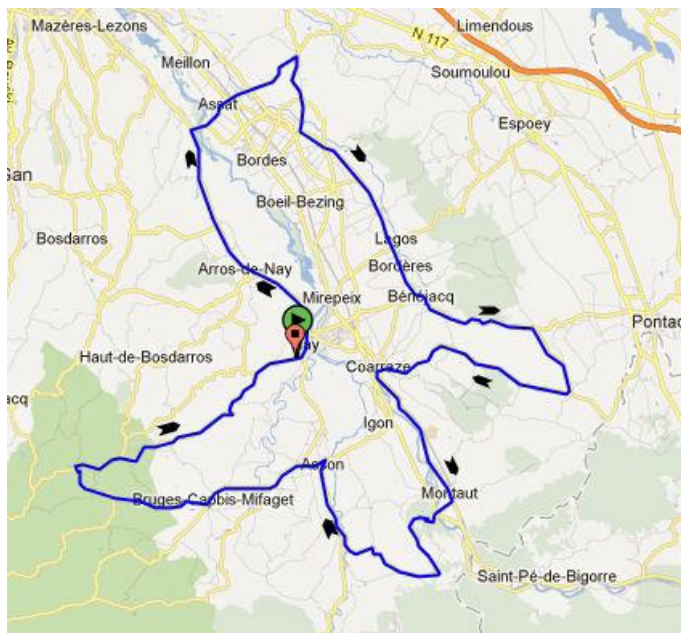
Les sorties hebdomadaires leur ont permis d'alterner plaine et bosses à l'image de leur participation à la randonnée « Victor Fontan » organisée par le CC Nayais.

Les uns et les autres auront pu apprécier la beauté des Pyrénées, ainsi que la dureté de leurs pentes, lors des escalades de cols réalisées ces derniers mois : Soulor (par Ferrières et Arrens), Spandelles (par Ferrières et Argelès), Marie Blaque (par Bielle), Luz Ardiden, Hautacam, Pont d'Espagne et Camp Basque (Cauterets), Aspin et Hourquette d'Ancizan (par Ste Marie de Campan)...

« L'été indien », fort apprécié, va laisser place aux mois d'hiver. Ceux-ci seront mis à profit pour « recharger les batteries » et préparer la reprise.

A bientôt, et pourquoi pas sur les routes et chemins que nous ne manquerons pas d'emprunter en 2015.

Randonnée Victor Fontan du 31/08/14



Nay	km
Bourdettes	3,5
Pont d'Assat	7
Assat	8
Hameau d'Ousse	18
Angaïs	21
Bénéjacq	28
St Vincent	35,5
Coarraze	42
Montaut (Ravito)	48
Lestelle	49
Asson	60,5
Bruges	65,5
Lys	70
Nay	80

Contact :

Yves PÉRE : 05.59.21.69.94

COMITE DES FETES

Chers amis festayres,

Les années passent et fort heureusement ne se ressemblent pas, car cette année, le soleil et la chaleur étaient au rendez-vous. Cela nous a permis d'organiser les fêtes avec beaucoup de plaisir. En voici un bref résumé :

En juin, trois jours de fête ! Contrairement à certains échos négatifs, le concours de pétanque du jeudi soir fût une réussite et s'est terminé tard dans la soirée.

Nous avons tous apprécié le repas du vendredi soir, et la buvette a même réussi à retransmettre le match de foot ! Belle performance face à cette concurrence !

Le feu de la St Jean était original et a bien brûlé. Merci à ceux qui l'on monté et les danseurs ont pu faire leurs preuves sur la piste tard dans la nuit.

Samedi, le flag a réuni quelques équipes et s'est déroulé dans une bonne ambiance, malgré une forte chaleur. Devant cet état de fait, nous avons concentré les matchs le matin pour éviter les insolations !!! Dommage que la mobilisation n'est pas été celle que nous attendions pour cette manifestation. Le groupe de rock "R.A" nous ont fait l'honneur et à leur frais, d'animer le début de soirée. Un grand merci à eux.

Après le feu d'artifice réussi, la nuit fut rude pour les amateurs de danse et s'est terminée de nouveau au petit matin.

Nos conscrits étaient cependant frais et pimpants pour animer la messe qu'ils avaient préparée avec le Père Joseph.

Merci également à M. MENDIBOURE et Marie-Claude PRIM qui se sont occupés de la partie musicale. Après la traditionnelle remise de gerbe au monument aux morts, et un apéritif offert par la mairie, nous nous sommes remis aux fourneaux pour servir le dernier repas clôturant nos fêtes.

Un grand merci à ceux qui nous font toujours confiance par leur présence durant nos fêtes. Celles-ci ne pourraient pas se faire sans votre générosité lors du passage des conscrits (pas très nombreux, examens et révisions obligent !).

Et cet été le 8 août nous étions présents pour vous servir à boire et à manger lors du marché de nuit !!!!!

Le 5 décembre nous avons organisé notre assemblée générale, le bureau a été renouvelé comme suit :

Président : SCHEPENS Thomas

Vice-président : RULL Julien

Trésorier : NICOLAU-PARRÔ Jean-Philippe

Trésorier adjoint : OLYMPIE Yann

Secrétaire : LACAU Emeline

Secrétaire adjointe : LACAU Mélanie

Pour tous renseignements au sujet du comité : 06/28/08/32/16 Thomas SCHEPENS.

Bonnes fêtes à tous

Sylvie LACAU

L'Association des Parents d'Elèves

Mais qui sommes-nous ?...

Une Association composée de Parents d'Elèves bénévoles, élus pour un an.

Notre but est d'améliorer la vie scolaire des élèves en finançant des activités au sein de l'école (visites de musées, parc zoologiques, sites naturels, séjour pédagogique encadré par les enseignants, etc...) ainsi que des divertissements tels que des spectacles, des jeux et des fêtes.

Par le biais de ces manifestations festives, nous récoltons ainsi des fonds nécessaires à la réalisation de tous nos projets.

Quelles manifestations l'année dernière ?

Les enseignants avaient fait le choix du thème « **Le Cirque** ». Ainsi la compagnie Cirquenbul de Lescar, un cirque ambulancier, s'est déplacée avec son matériel et a initié nos enfants à cet art ludique et spectaculaire. Très motivés par ces cours, ils nous ont offert un superbe spectacle de fin d'année.

Ainsi, la fête de l'école qui a lieu en juin, est ouverte à toute la population Lestelloise. Nous avons eu le plaisir en 2014, d'accueillir des membres de l'Etoile Joyeuse. A cette occasion, les enfants, acteurs en herbe, ont offert un beau spectacle suivi d'un apéritif, repas, danses, jeux gonflables ou autre, permettant tout simplement de passer une bonne soirée.

La fête de Noël a été l'occasion pour les enfants de chanter tout un répertoire de chants de Noël et pour les parents de se réunir autour de la buvette pour partager un verre en grignotant quelques petites choses, et/ou en continuant par un repas.

N'oublions pas les divers stands mis en place, tels que compositions florales, bûches décoratives, articles de décoration, petits biscuits, chocolats, etc.

Par le biais de ses manifestations, l'APE crée également des liens entre les parents et permet les rencontres intergénérationnelles dans notre commune.

Quel calendrier pour cette année 2014/2015 ?

Toutes les actions ainsi programmées, nous permettent donc de récolter des fonds:

Fin Octobre nous avons vendu des fleurs et compositions fleuries sur la place Saint-Jean, ainsi que des chrysanthèmes au sein de l'école.

En Novembre: Au marché de Noël, organisé par la municipalité, nous avons installé un stand buvette, crêpes, gaufres, vente de boîtes de biscuits maisons, articles de couture et de Noël.

Fin Novembre: vente de sapins venant de chez BON CAP, ouverte à tout public sur la place Saint-Jean. Nous avons livré les sapins directement chez les personnes ne pouvant pas se déplacer.

Fête de Noël de l'école: chants, stands de Noël, buvette, tapas, boom de Noël. Cette fête est ouverte à tous.

Nous projetons pour l'année 2015, selon les possibilités et motivations des uns et des autres les manifestations suivantes :

- ☺ un concours de belote ou une guinguette
- ☺ Un spectacle humoristique par une troupe de théâtre
- ☺ Une vente de fleurs au printemps (fin mai) place Saint-Jean
- ☺ Des ventes de gâteaux le dimanche à la sortie de la messe
- ☺ Un vide grenier

Bien sûr, certains projets demandent beaucoup d'organisation et nous espérons pouvoir tous les mettre en place.

Et, comme d'habitude, la fête de l'école aura lieu fin juin.

Transparence de nos tarifs de vente et notre communication.

Quand nous mettons en vente des fleurs, sapins, etc, nous négocions avec des producteurs pour avoir les prix grossiste. Nous appliquons ensuite un prix de vente correspondant à celui du commerce en rapport qualité/prix.

Nos actions sont annoncées par voie d'affichage dans les commerces de notre village, et à l'entrée de l'école.

Remerciements

Mis à part la fête de l'école de l'an dernier, l'équipe de notre APE a toujours cuisiné ses repas ou les a fait faire par les restaurateurs Lestellois rencontrant un franc succès. Merci à notre boulanger pour nous avoir fourni de si bons goûters, les autres commerçants pour les lots offerts pour la tombola, et le Père Michel VIGNAU qui nous a autorisés à vendre nos gâteaux à la sortie de l'Eglise.

Bien sûr, nous n'oublions pas tous les parents qui s'investissent sans compter pour la mise en œuvre de nos projets.

Nous vous souhaitons une très bonne et heureuse année à tous.

L'équipe APE de l'école publique.

Pour l'année 2014/2015 voici la composition du nouveau bureau.

Présidente	Gaëlle DESCHAMPS
Vice-présidente	Elsa POT
Trésorière	Audrey CAPDEBOSCQ
Vice-trésorière	Jeanette DELALANDE
Secrétaire	Cristina MOLDES TABARES
Vice-secrétaire	Anne LUCCHINI

LES ENFANTS DE L'ECOLE FÊTENT NOËL AVEC L'ADE

Quelques photos



Bonne et heureuse année à tous ! ...

L'ÉTOILE JOYEUSE

Bien sûr, tous les vendredis, l'Etoile Joyeuse ouvre ses portes pour des goûters amicaux, autour de jeux multiples et variés. Quelques goûters nous amènent des surprises, gâteaux et bons vins, lors des anniversaires de nos adhérents. Ainsi en est-il de notre amie Lucienne CAMBORDE, qui a fêté ses ... 89 printemps ! Bon anniversaire Lulu !

Notre traditionnelle Poule au Pot n'a malheureusement réuni qu'une cinquantaine de participants, mais nous avons eu le plaisir d'avoir à notre table, Monsieur le Maire et son épouse, et des représentants de l'Association des Parents d'Elèves, Mario et Gaëlle, renforçant ainsi le rapprochement des séniors et des enfants de l'école publique. Espérons que notre Poule au Pot 2015 se dégustera avec de nouveaux adhérents.



Quant aux « castagnes », nous les avons partagées comme le veut la tradition. Jackie DUTRIEZ et sa femme avaient ramassé les châtaignes dans nos belles forêts, et nous ont régalés avec un bon cidre pétillant.

A tous et toutes, passez de bonnes fêtes, et très bonne année.

Anne-Marie MALAGANNE



PINOCCHIO, Le centre aéré

Eté 2014

L'accueil de loisirs Pinocchio a reçu durant l'été 2014, 45 enfants de 3 à 12 ans, venant des communes de Lestelle-Bétharram, Montaut, Igon et Coarraze.

Ouvert de 8h à 18h, dans les locaux de l'école publique, les enfants étaient encadrés par une équipe d'animateurs de grande qualité : Marine, Zoé, Hélène, Pierre et Elisa ont animé les activités diverses et variées, manuelles, sportives, scientifiques.

Ils ont accompagné les sorties à la ferme du Bon Air, le Zoo d'Asson et la base nautique de Baudreix et c'est avec patience et pédagogie qu'ils ont fait vivre pour nos enfants ces journées de vacances.



Et maintenant ???

Les nouveaux rythmes scolaires et les problématiques de garde que cela induit pour certaines familles, ont amené le bureau de notre association à réfléchir avec l'aide des mairies de Lestelle-Bétharram, de Montaut et d'Igon, sur l'opportunité d'ouvrir le centre de loisirs toute l'année, soit tous les mercredis de l'année scolaire, ainsi que les petites et grandes vacances, hormis celles de Noël.

Une des difficultés était le lieu d'accueil. Nous nous sommes rapprochés de l'association « la Pyrénéenne », gérée par la communauté des pères de Bétharram, et propriétaire de la maison ARCOS, sur la route de Montaut. Ce lieu accueille déjà des groupes de pèlerins, scouts, etc... pendant l'année. Pourquoi pas notre centre de loisirs ?

Alors, réunis autour de la table pour mettre en place ce projet intercommunal, Jean-Marie BERCHON, Alain CAPERET, maire de Montaut, Michel CARRERE, adjoint au Maire d'Igon, le père Jean-Do DELGUE, et les membres du bureau, nous avons présenté un dossier à la CAISSE d'ALLOCATIONS FAMILIALES, pour avoir une subvention permettant la mise en conformité de ces locaux pour répondre aux normes d'accueil strictes et sévères des enfants de moins de 6 ans !

Des devis de travaux nous ont été donnés par les entreprises de la région, pour un montant global de 17 000 €. Après acceptation de ces derniers, le chantier de rénovation devrait commencer cette fin d'année pour permettre d'ouvrir à partir des vacances de février 2015.

L'association PINOCCHIO n'ayant pas de trésorerie personnelle, les mairies de Lestelle-Bétharram, Montaut et Igon ont décidé de prendre en charge 50% des travaux, et la CAF subventionnerait les 50% restants. L'association la Pyrénéenne louera cette propriété sur un bail de 5 ans.

Si la mise en conformité est prise en charge par l'association Pinocchio par le biais des mairies, la Pyrénéenne prendra à sa charge la rénovation de l'extérieur et l'entretien du parc.

La première équipe d'animateurs est déjà constituée et nous aurons le plaisir de retrouver Marine BURAUD comme directrice et Hélène DAL POZZO comme animatrice.

Voici donc un projet qui par la volonté de mettre en marche des synergies et des réalisations communes, prouve bien que l'union fait la force ! Un grand merci à nos maires, les pères de Bétharram, le responsable local de la CAF, les entrepreneurs et bien sûr les parents qui nous confieront leurs enfants.

Courant janvier, les informations nécessaires à l'inscription des enfants pour les vacances ou les mercredis, ainsi que les horaires et les tarifs, seront données dans les écoles, dans les mairies, et bien sûr auprès du siège social de l'association.

La prochaine Assemblée Générale aura lieu le 9 janvier 2015 à 18h30 à la salle de Lestelette, et tous les adhérents y sont conviés (parents ayant inscrits leurs enfants durant l'été 2014 et ayant ainsi réglé leur adhésion 2014).

Bonnes fêtes de fin d'année, et nous comptons sur vous, parents et enfants, pour faire vivre cette structure qui, si vous le souhaitez, sera la vôtre.

Pour le bureau de ALSH PINOCCHIO

Monique DUHOURCAU



L'ENTENTE DU PIÉMONT 2014-2015.

De retour à Lestelle-Bétharram dans nos nouveaux locaux, une nouvelle saison commence avec un terrain de grande qualité sauf quand il sert de terrain de golf !!!!

Cette saison, deux équipes de 11 joueurs animeront le village ainsi qu'une école de foot le samedi matin.

Le samedi 6 décembre notre association a organisé un repas. Franc succès car plus de 100 personnes étaient présentes avec un thème musical jazz manouche. Merci aux fils du vent !



Le terrain de sport



... et peut-être nos futurs champions !

CALENDRIER - Promotion 2ème division - Poule B			
aller	Equipes		retour
	Ayguelongue	Entente Piémont F.C.1	24/05/2015
	Entente Piémont F.C.1	Vallée Ousse 2	18/01/2015
	Ste Suzanne 2	Entente Piémont F.C.1	01/02/2015
	Entente Piémont F.C.1	E Bielle Buzy 1	08/02/2015
	Pau JAB 2	Entente Piémont F.C.1	01/03/2015
	Entente Piémont F.C.1	AS Mourenx Bourg 2	15/03/2015
	Pontacq Pap 1	Entente Piémont F.C.1	12/04/2015
	Entente Piémont F.C.1	Haut Béarn 2	26/04/2015
11/01/2015	Poey Leskar 2	Entente Piémont F.C.1	03/05/2015

CALENDRIER - Promotion 3ème division - Poule B			
aller	Equipes		retour
	Taron Sévignacq2	Entente Piémont F.C.2	24/05/2015
	Entente Piémont F.C.2	Nay FC 1	01/02/2015
	Mirepeix As 1	Entente Piémont F.C.2	08/02/2015
	Entente Piémont F.C.2	Gelosienne Vaillante 2	01/03/2015
	Conchez Diusse 1	Entente Piémont F.C.2	15/03/2015
	Entente Piémont F.C.2	Gan FC 2	29/03/2015
	ASMUR 3	Entente Piémont F.C.2	12/04/2015
11/01/2015	Entente Piémont F.C.2	Nord Est Béarn 2	26/04/2015
18/01/2015	La Ribère FC3	Entente Piémont F.C.2	10/05/2014

LA CORRUDA – 21 septembre 2014

Si le nombre de concurrents était un peu en deçà de l'édition précédente, ils étaient tout de même pas loin de 150 coureurs sur les 2 distances proposées, 19km et 32km ... Un parcours sublime et hautement technique ! De superbes passages en crêtes et la découverte de sentiers dans des forêts qui semblent ancestrales, le tout avec une organisation aux petits oignons. C'est quasiment sans surprise que les 2 tenants en titre, tout deux membres des Givrés de Nay, se sont imposés. Maxime CAZAJOUS triomphe sur le « petit » circuit alors que Brice DELSOULIER s'impose sur le « long » en un peu plus de 3 h pour 32km et 1800m de dénivelé. On notera aussi que Lisa DUPIN était la seule féminine du long parcours mais n'a pas démérité pour autant, alors que c'est Anne-Sophie HAUVILLE qui l'emporte sur le 19km.

Pour tous, la matinée a été longue et mémorable, accompagnée de superbes panoramas qui se gagnent à la force du mollet, mais aussi dans une superbe ambiance à laquelle l'organisation a su fortement contribuer. Bravo à eux !



L'odyssée Flamenco ! ou de « l'idée à la réalisation » !

..... Tout ça a commencé il y a bien longtemps, c'est une amitié de toujours avec mes amis de Ségovie, passionnés de foot, comme moi... et amoureux des produits de leur région. Bluffé par l'accueil et les discussions que nous avons autour du vin, des produits gourmets et la grande cuisine j'ai créé une micro-entreprise « Envie de Ségovie » pour pouvoir commercialiser ces merveilles.

Et comment mieux réussir que de faire goûter ? Je suis rentré à Lestelle habité d'une force et d'une détermination à toute épreuve avec une idée en tête : monter une soirée découverte « tapas et flamenco ! ». Les produits parlent bien mieux d'eux même que moi ! J'avais les produits, le savoir-faire « tapas », les amis pour me donner un coup de main, et toutes mes connaissances dans la région.

Je vous passe les détails sur la recherche d'un groupe Flamenco, mais la chance continuait à me sourire. Après mûres hésitations, réflexions, interrogations, je décide de foncer !

Tout va très vite : Ricardo et son groupe flamenco sont d'accord, Marie-Pierre GAYE a des chambres libres, mon ami Philippe peut me réaliser les affiches, l'épicerie et la boulangerie ont le pain et l'eau, et la mairie peut mettre une grande salle à disposition pour la date fixée au 8 novembre.

J'écris à mes potes de Ségovie pour avoir des conseils, je réunis autour de moi une équipe d'amis et d'aide spontanée : Mathias pour la sono, Mario pour l'organisation, Roland mon voisin, Dominique, Candice, Rachel, Paul et Lucy arrivant d'Angleterre, Sarah, Anne-Marie, Pascal, Christelle, Bernard, tous formidable pour que ça marche du tonnerre !

La soirée du 8 novembre arrive, la pression monte, les derniers aléas pleuvent : le grand miroir du salon pour que les artistes se maquillent a failli finir en morceaux, les pieds de micros qu'on avait oublié reviennent à la vitesse d'un turbo, la foule qui attend sur le parking est immense! Madre de Dios !

Heureusement, les tapas sont prêtes, brochettes d'artichauts et asperges vinaigrette, plateaux de charcuterie et gazpacho, axoa de canard de mon ami Pascal, terrines de campagne et fromage de chez DOUSSINE, et j'en passe !

Tout le monde arrive à se caser dans la salle des fêtes, j'essaye de rester super cool, je monte sur la scène et présente le groupe de flamenco Et là, la magie opère. Ricardo commence à jouer de la guitare, Angel chante, Sara se lève pour danser et Pamela l'accompagne en frappant dans ses mains. C'est magique, c'est trop beau ! L'émotion me fait monter les larmes aux yeux. J'ai réussi mon pari ! Je suis heureux.

Le groupe FLAMENCO DECOLORES, venu de Madrid, est applaudi du début à la fin, le public est conquis. Un vieux monsieur me dit en partant « Monsieur, je voulais vous féliciter sincèrement, ça a été sans doute une des meilleures soirées de ma vie ». Je suis fier et touché.

Le lendemain, je retrouve tous ces artistes, épuisés mais heureux. Ils me disent le bonheur qu'ils ont ressenti tout au long de la soirée et qu'ils aimeraient revenir. Faites-moi confiance, les amis, je sais et je sens que le festival Flamenco à Lestelle-Bétharram est lancé !!!

Il restait à tout nettoyer. Fatigué et sans force, je décidais d'aller à la salle des fêtes en fin d'après-midi. Mais là !... Avec célérité et discrétion, mon voisin et ami Roland avait tout fait ! Pendant quelques secondes, j'ai touché du doigt le vrai paradis de l'amitié !

Merci encore à tous ceux qui m'ont aidé et pardonnez-moi si je ne vous ai pas tous cités ici. Rendez-vous à l'année prochaine. L'Odyssée du Flamenco est lancée ! Olé !

Julio GONZALEZ



Le groupe FLAMENCO DECOLORES



C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

Les repas de quartiers

... Quartier Suberlanne

Dimanche 31 Août, les habitants du quartier Suberlanne se sont retrouvés sous le soleil pour leur traditionnel repas de quartier.

Chacun a pu apprécier grillades et mets divers dans la bonne humeur et la convivialité.

Jeux et activités variées ont occupé petits et grands jusqu'à la nuit. Avant de se quitter, un rendez-vous important a été pris pour l'année 2015 : ce sera le 10^{ème} anniversaire ! Déjà !...



... Rue Peyrounat

Le 19 septembre a eu lieu le traditionnel repas de la rue Peyrounat.

Après un sympathique apéritif, petits et grands, nouveaux et anciens habitants de la rue, se sont retrouvés autour d'une tablée généreusement garnie. Le beau temps était de la partie et c'est ainsi que la soirée s'est achevée dans une nuit étoilée.

Tout le monde attend désormais le prochain rendez-vous.



VIE PRATIQUE – LA RECETTE DES CANNELÉS...

On me l'a souvent demandée, voici mon secret !... Préparer la pâte la veille et mettre au réfrigérateur, ainsi que les moules beurrés ! avant d'enfourner les moules, faire chauffer la plaque sur laquelle ils seront posés !

Temps de préparation : 15 minutes - Temps de cuisson : 75 minutes

Ingrédients (pour 16 cannelés) :

- 50 cl de lait
- 1 pincée de sel
- 2 œufs entiers
- 2 jaunes d'œufs
- 1/2 gousse de vanille
- 1 cuillère à soupe de rhum
- 100 g de farine
- 250 g de sucre en poudre
- 50 g de beurre (+ 50 g pour beurrer les moules)

La veille,

Faire bouillir le lait avec la vanille et le beurre. Pendant ce temps, mélanger la farine, le sucre puis incorporer les œufs d'un seul coup.

Verser ensuite le lait bouillant.

Mélanger doucement afin d'obtenir une pâte fluide comme une pâte à crêpes, laisser refroidir, puis ajouter le rhum. Placer au réfrigérateur pour 24 heures.

Préparer les moules à cannelés, en les beurrant généreusement et en les plaçant également au réfrigérateur.

Le lendemain,

Préchauffer le four à thermostat 10 (270°C) avec la tôle sur laquelle cuiront les cannelés.

Verser la pâte bien refroidie dans les moules, en ne les remplissant qu'à moitié; rapidement, disposer les cannelés sur la tôle du four chaud th10 pendant 5 minutes, puis baisser le thermostat à 6 (180°C) et continuer la cuisson pendant 1 heure : le cannelé doit avoir une croûte brune et un intérieur bien moelleux.

Démouler encore chaud.

Une variante pour l'apéritif : mini-cannelés olives noires et parmesan

Ingrédients (20 mini-cannelés)

- | | |
|-------------------|--------------------------|
| 20cl de lait, | 1 œuf, |
| 30g de beurre, | 5 olives noires hachées, |
| 50 g de farine, | sel et poivre |
| 50 g de parmesan, | |

Préparation:

Faites chauffer le lait et le beurre. Mélanger la farine et le parmesan et ajoutez l'œuf battu. Versez le lait chaud. Ajoutez les olives coupées, salez et poivrez. Placez au frais pour 24 h. Versez la pâte dans des moules mini. Et reprenez la recette des cannelés sucrés à partir du paragraphe : « Le lendemain

Remarques :

Le point le plus délicat est la cuisson : veiller à beurrer très généreusement les moules. S'ils se colorent trop rapidement, baisser le four à thermostat 5 (150°C). Il est indispensable d'avoir des moules à cannelés pour réussir cette recette.


Monique DUHOURCAU

NUMEROS UTILES

Ouverture du secrétariat de Mairie :

Le secrétariat de Mairie est ouvert au public

du lundi au vendredi de **14 h 00 à 17 h 30.**

 05.59.61.93.59

En cas d'incident sur la Commune en dehors des heures d'ouverture du secrétariat

Vous pourrez joindre :

Le Maire : M. Jean-Marie BERCHON  06.85.05.53.19

1^{er} adjoint : M. Alain GRACIAA  06.87.92.09.82

2^{ème} adjoint M. Jean SÉPÉ  06.34.76.29.85


3^{ème} adjoint : M. Jean-Marc LADESBIE  06.31.63.89.94

4^{ème} adjoint : Mme Muriel BONNEFON  06.73.45.87.55

En cas de panne électrique :

Dépannage ErDF

7 jours sur 7, 24 h / 24

 09 72 67 50 64

Etat Civil

Naissances :

Lucas, Arnaud DEMARS.....	25 Septembre 2014
Coralie DOUSSINE	7 Octobre 2014
Sorcha, Armance PESET	12 Octobre 2014
Chaï THEAUX	4 Novembre 2014

Mariages :

Joël, Pierre, François BORDEDEBAT Marie-Anne, Isabelle VISSIERES	12 Juillet 2014
Olivier, Henri MAGENDIE Céline Marie LAMOTHE	9 août 2014
Mickaël, Patrick Roger VERNET Alexandra VALERA	16 Août 2014
Ludovic, Henri BERNATAS Isabelle INÇABY	23 Août 2014
Johan LAFITTE Céline, Audrey FAVRE-FÉLIX	4 Octobre 2014

Décès :

Pierre MOISSONNIÉ	4 Juillet 2014
Joseph, Louis MAZEROLLES.....	17 Juillet 2014
Marceline, Laurence LASCURETTES	19 Juillet 2014
Nicole, Léa, Janine DELACROIX	20 Juillet 2014
Antoinette IRIGOÏTI.....	22 Juillet 2014
Jean-Marie Ruffin CAZE-COURROUUAU.....	29 Septembre 2014
Anne Marie LESQUIBE.....	23 Novembre 2014
Joseph Fernand SAINT-PÉ	2 Décembre 2014

Dates à retenir

16 janvier	Accueil des nouveaux arrivants Lestellois à 18 h 30 salle de l'Isarce
17 et 18 janvier	3 ^{ème} édition de l'exposition Lestelle Créations, salle de l'Isarce de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h.
25 janvier	Concert du Nouvel An à 17 h 30 salle des Fêtes
20 février	Concert La Pastorale de Nay et Les Montagnards de Lourdes à 20 h 30 à l'Eglise Saint Jean
7 mars :	Soirée portugaise organisée par l'Entente du Piémont - salle des fêtes
31 mai :	Vide grenier organisé par le Club de foot
19 au 21 juin :	Fêtes locales

La gelée

Ce matin,
Il y avait
Des milliers
De diamants
Dans les champs.

Les gens ont dit :
"C'est la gelée."

Mais moi
Je sais bien
Que c'est la lune
Qui a fait craquer
Tous ses colliers.

Anne-Marie CHAPOUTON